



CHARTRE D'ENGAGEMENT

(document à rapporter signé le jour de l'audition)

Bonjour,

Vous souhaitez faire partie de l'association Chœur en Scène et, notamment, de la grande aventure du projet 2024 de La Fabrique Opéra Grenoble, "FAUST" de Gounod. Cet opéra sera mis en scène par Jean-Jacques DURAND. Les 4 représentations auront lieu au Summum de Grenoble les 29 | 30 | 31 mars et 02 avril 2024. Répétition Générale le 28 mars 2024.

En participant au chœur, vous vous engagez à participer avec ponctualité à toutes les répétitions musicales (les dimanches soirs, hors période de vacances scolaires), ainsi qu'aux week-ends de mise en scène, d'ores et déjà prévus aux dates suivantes :

4 et 5 novembre 2023 - 9 et 10 décembre 2023 - 20 et 21 janvier 2024 -
17 et 18 février 2024 - puis **tous** les week-ends de mars - les 21 et 22 mars en fin de journée (filages) - les fins de journée au Summum du 25 mars au 2 avril 2024.

Le Lycée Argouges réalise les costumes des participants à l'opéra. Il y aura donc des séances d'essayage. Aucun changement de costume ni ajout d'accessoires ne devra être fait sans leur approbation. Il en va de même pour le CFA Ecole Academy qui réalise les coiffures et les maquillages au Summum. Nous insistons sur l'attitude positive et irréprochable que nous devons tou(te)s avoir auprès de ces jeunes qui réalisent un travail titanesque.

Le chœur est un élément essentiel de l'opéra. Nous devons travailler en détail, en profondeur, musicalement et théâtralement, pour offrir aux spectateurs le plus beau résultat possible. Nous devons avoir la perfection comme objectif, et cela ne s'atteint que grâce à un travail d'une précision absolue. Nous comptons donc sur votre travail et votre engagement.

En signant cette chartre, vous vous engagez, si vous êtes retenu(e) après votre audition, à :

- adhérer à la finalité et à l'éthique de l'association,
- vous conformer à ses objectifs,
- respecter son organisation, son fonctionnement et son règlement intérieur,
- assurer avec ponctualité et de façon efficace votre mission et votre activité, sur la base des jours et horaires définis,
- signer le document relatif aux droits liés à la voix et à l'image (ci-joint),
- régler le montant de la cotisation (80€) par chèque (libellé à l'ordre de Chœur en Scène, virement bancaire ou espèces (facilités de paiement possibles).

Nous vous remercions par avance.

Fait à _____ Le _____

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé" :

**DROITS
LIÉS À LA VOIX ET À L'IMAGE**
(document à rapporter signé le jour de l'audition)

Je, soussigné(e) _____ (nom, prénom),

adresse mail : _____

adresse postale : _____

accorde à Choeur en Scène et à La Fabrique Opéra Grenoble,

le droit d'utiliser, sur tous supports d'information (brochure, web, CD, DVD, presse écrite, parlée, reportages télévisuels, tous types de supports papier, audio et numérique) susceptibles d'être diffusés, y compris à titre commercial, et ce de façon irrévocable :

ma voix et mon image

tels que fixés à l'occasion du travail de préparation et de toute représentation de FAUST, dont les représentations seront données les 29 | 30 | 31 mars et 02 avril 2024 au Summum à Grenoble.

Je m'engage à ne pas tenir responsable, ni Choeur en Scène, ni La Fabrique Opéra Grenoble, ainsi que leurs représentants et toute personne agissant avec leur permission en ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur ou de densité, qui pourrait survenir lors de la reproduction.

La presse télévisée, radiophonique et écrite sera présente lors du travail de préparation et des représentations de FAUST : je suis donc susceptible d'être photographié(e), filmé(e) ou interviewé(e) dans ce cadre.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être pleinement apte à signer ce formulaire en mon propre nom. J'ai lu et compris toutes les implications de ce document.

Fait à _____ Le _____

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé" :